



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



BEL | BSA

**BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH**



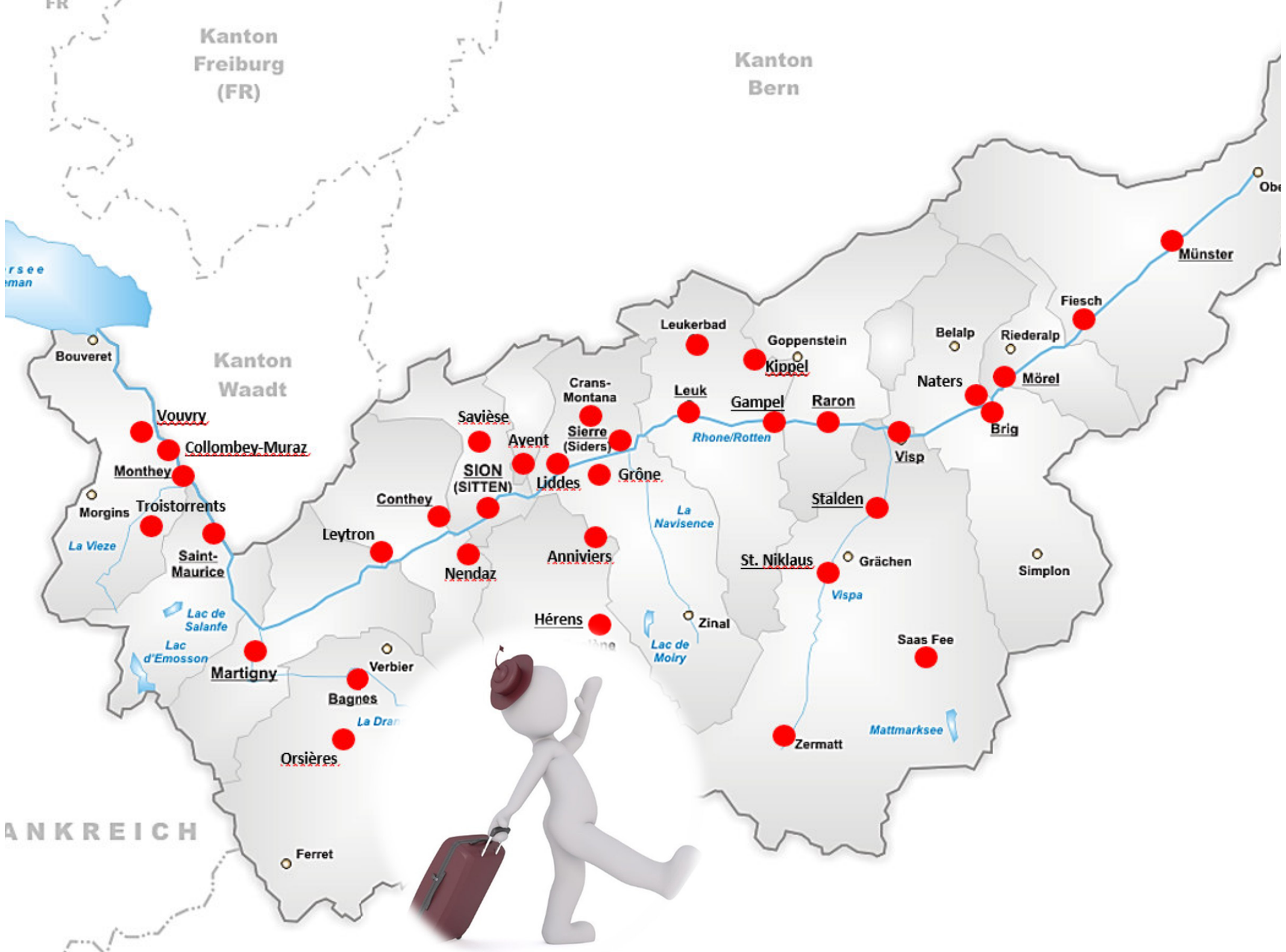
Une année en immersion

La préparation

L'année en immersion

Après l'année en immersion

Questions



Kanton
Freiburg
(FR)

Kanton
Bern

Kanton
Waadt

ANKREICH





Préparer l'année en immersion

1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Visite de la nouvelle école



La plupart des écoles invitent les élèves acceptés et leurs parents pour une visite de l'établissement afin de leur transmettre les informations utiles.

Avez-vous des informations à leur transmettre?



1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. **Déplacement maison – école**
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Quelles modalités de déplacement?





1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Cantine





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Temps d'étude





1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. **Famille d'accueil**
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



Famille d'accueil: demander les docs à

bel-bsa@admin.vs.ch

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Convention

(PARENTS – FAMILLE D'ACCUEIL)

Entre les parents et la famille d'accueil, il est convenu ce qui suit :

La famille d'accueil, d'une part, s'engage à héberger son hôte et à le (la) nourrir durant la période scolaire, soit du août au juin et s'efforce de créer des conditions idéales pour favoriser l'acquisition de la seconde langue et

Les parents, d'autre part s'engagent à s'acquitter d'un prix de pension annuel de CHF (à déterminer) payable en dix mensualités de CHF, à la fin de chaque mois.

Chaque partie est en droit de résilier la présente convention pour la fin d'un mois, en respectant un délai de 10 jours.

Coordonnées des parents :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

CP & Lieu : _____

N° de tél.: _____ N° de portable : _____

Coordonnées de la famille d'accueil :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

CP & Lieu : _____

N° de tél.: _____ N° de portable : _____

Signatures
Parents : _____

Lieu et date : _____

Famille d'accueil : _____

Année scolaire dans le Valais germanophone

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Parents – Famille d'accueil

1. Responsabilités

1. Il incombe aux familles d'accueil d'organiser en accord avec l'élève et sa famille les modalités concrètes de l'échange, notamment :

- surveillance de la fréquentation des cours et des tâches scolaires
- organisation des loisirs
- autorisations de sorties et heures de rentrée
- démarche en cas de maladie ou d'accident
- divers

En cas de doute et/ou de conflit, la famille d'accueil prendra contact avec les parents de l'élève afin de clarifier la situation.

2. Les assurances accident et maladie incombent aux élèves, respectivement à leurs parents ou tuteur, qui confirment qu'ils sont suffisamment assurés pendant la durée de l'échange. Les élèves, respectivement leurs parents ou tuteur sont responsables des dommages causés à des tiers (responsabilité civile).

2. Modalités

1. Les candidats rentrent en principe chez eux le vendredi. Le retour est fixé par les familles (dimanche soir ou lundi matin)
2. Les divers frais (scolarité, matériel scolaire, transport, argent de poche, téléphone) sont à la charge des parents du candidat.

Nous avons pris connaissance des conditions de participation et les acceptons.

Signature de l'élève : _____

Signature des parents ou du représentant légal : _____

Signature de la famille d'accueil : _____

Lieu et date : _____



1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Lexique français - allemand



Departement für
Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für
Unterrichtswesen
Büro für Sprach-Austausch

Département de l'économie et
de la formation
Service de l'enseignement
Bureau des Echanges
Linguistiques

Wortschatz für
Schüler in
Immersion

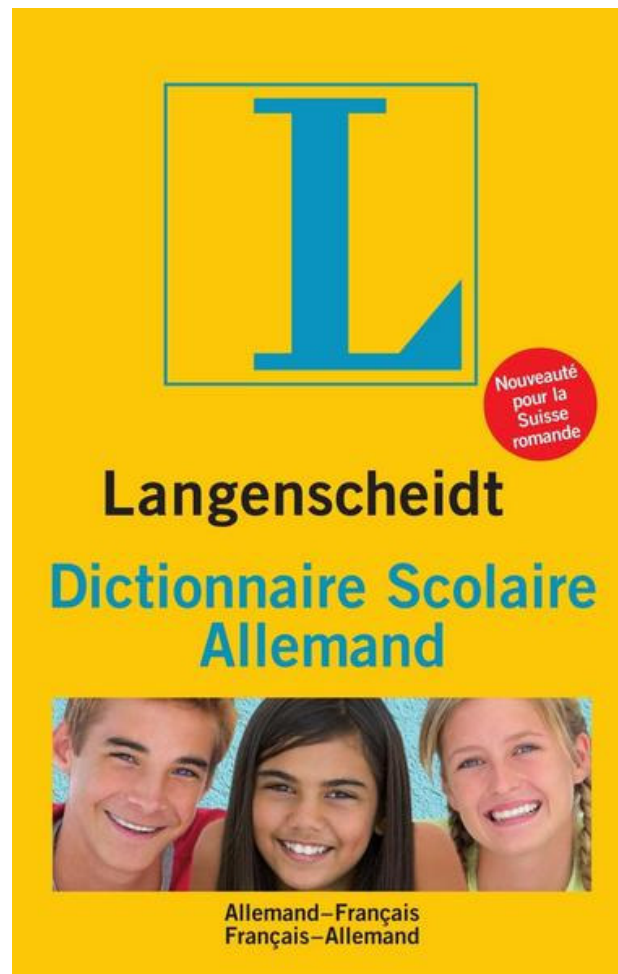
Vocabulaire
pour les élèves
en immersion



Matheglossar	Lexique de mathématiques	
die Abbildung, en	l'application	
der Abtand, *e (zuirchen... und...)	la distance (entre... et...)	
die Abzürre, n	l'abscisse	x-Achse
die Achsenprojektion, en	la symétrie axiale	
addieren	additionner	
die Addition, en	l'addition	
die Angabe, n	la donnée	
die Anweisung, en	la consigne	
die Ase	l'axe	
das Assoziativgesetz, e	l'associativité	
die aufzählende Form, en *	en extensif	* {2;3;5;7}
das Balkendiagramm, e	le diagramme en colonnes	
das Balkendiagramm, e	l'histogramme	
die Bar, en	la barre	
die Bedingung, en	la condition	
der Berührradius, ion	le rayon perpendiculaire à la tangente	
der Berührungspunkt, e	le point commun cercle / tangente	
die beschreibende Form, en *	en compréhensif	* {x ∈ P, x < 10}
der Betrag, *e	le montant	
der Bildpunkt, e	l'image	
die Billion, en	le billion	10 ¹²
das Binärsystem, e	le système binaire	
die Breite, n	la largeur	
der Bruch, *e	la fraction	
der Bruchstrich, e	la barre de fraction	
die Bruchzahl, en	le code fractionnaire	
der Buchstaben-term, e	le terme algébrique	
Deckungsgleich	coïncident	
der Definitionsbereich, e	le référentiel	
die Definitionsmenge, n	le référentiel	
Deka-	déca-	faire 10
Dezi-	déci-	: 10 ¹ ou faire 10 ⁻¹
die Dezimalzahl, en	le code à virgule	
der (das) Dezimeter, -	le décimètre	dm
die Diagonale, n	la diagonale	
die Dichte, n	la densité	
die Differenz, en	la différence	
das Distributivgesetz, e	la distributivité	
der Dividend, en	le dividende	
dividieren	diviser	
die Dividian, en	la diviseur	
der Divisor, en	le diviseur	
der Doppelbruch, *e	la double-fraction	
das Drachenviereck, e	le coré-valant	
die Drehung, en	la rotation	
das Dreieck, e	le triangle	
das Dreieck, e	l'équerre (-outil de travail)	
der Durchmesser, -	le diamètre	
die Ebene, n	le plan	
der echte Bruch, *e	la fraction: numérateur < dénominateur	(3/4)
die Ecke, n	le zangnet	
die eckige Klammer, n	le crochet	{ }
einbeschrieben	inscrit	
die eindeutige Zuordnung, en	l'application	

Aides

Outils électroniques / dictionnaire





1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. **Commune de domicile et frais**
8. Elève en immersion
9. Après l'année d'immersion



Frais



Les points ci-dessous règlent la prise en charge des frais de l'année en immersion:

Section 2 Structures suprarégionales de développement personnel

Chapitre 1: Structure Sport – Arts – Formation

Art. 7bis ¹ Participation de la commune de domicile

La commune de domicile verse une participation annuelle de 2000 francs par élève à titre de frais d'écologie à la commune, respectivement à l'association de communes, accueillant des élèves en école partenaire du sport, ci-après EPS, ou en enseignement immersif et paie les frais de transport de l'élève. Elle participe aux frais de repas selon les règles en vigueur au niveau communal.

Art. 7ter ¹ Participation du cycle d'orientation d'accueil

¹ Le cycle d'orientation d'accueil supporte les éventuels frais d'écologie supérieurs aux 2000 francs versés par la commune de domicile.

² Le cycle d'orientation d'accueil met à disposition des élèves accueillis ses infrastructures ainsi que sa structure administrative.

Art. 7quater ¹ Participation des parents

Les parents assument les frais de repas selon la règle en vigueur dans la commune de domicile ainsi que les éventuels autres frais supplémentaires.



Frais à votre charge

Selon les directives en vigueur, les frais à votre charge sont:

- ✓ les frais de la famille d'accueil ou de ceux de l'internat → impôts
- ✓ Les frais de la cantine non pris en charge par la commune ou d'éventuels frais d'étude
- ✓ Les frais inhérents aux parents lors de l'organisation de sortie, camp, ...



Sion, le 19 janvier 2021

Directive n° 7.02

LF 31 g al. 1 let. g) (Rubrique 2513) : Frais d'internat et de famille d'accueil

1. Généralités

Sont déductibles, pour les élèves des cycles d'orientation et des écoles publiques du degré secondaire, les frais effectifs (à justifier) d'internat, de famille d'accueil.

Cette déduction comprend :

- Les dépenses pour le logement.
- Pour les repas hors du domicile, le supplément à sa charge par rapport aux frais qu'entraîneraient les repas à domicile (petit déjeuner - souper).

Début et fin d'étude (exemple)

La situation au 31 décembre de la période fiscale est déterminante.

Un contribuable dont l'enfant effectue son cycle d'orientation à Brig dès fin août

- 2009 aura droit à la totalité de la déduction pour l'année 2009.
- L'enfant termine son cycle d'orientation à Brig à fin juin 2011, le contribuable ne pourra faire valoir aucune déduction.

Cette déduction est accordée sur présentation des justificatifs et dans les limites précisées dans le Guide concernant la manière de remplir la déclaration d'impôt.

2. Remarques

FRAIS D'INTERNAT ET FAMILLE D'ACCUEIL - DEGRÉ SECONDAIRE

Questions

1. L'école des métiers et les écoles professionnelles sont-elles toujours assimilées à des écoles du degré secondaire ?
2. le SCC accorde cette déduction à tous les élèves bénéficiant d'un enseignement public du degré secondaire. Il considère comme élève aussi bien les étudiants que les apprentis. Cette déduction n'est pas limitée aux élèves fréquentant un établissement public valaisan. Elle s'étend également aux écoles publiques d'un autre canton, voire de l'étranger.

Solutions

1. Le Département de l'éducation a confirmé que les écoles professionnelles font partie du degré secondaire.
2. Cette pratique est confirmée.

3. Entrée en vigueur

La directive entre en vigueur dès la période fiscale 2009.

Bernard Morand

Adjoint

Beda Albrecht

Chef de service



NEU! movetia

Austausch und Mobilität
Echanges et mobilité
Scambi e mobilità
Exchange and mobility



- Forfait de séjour : 50.- par participant et par semaine



- Forfait de voyage : 100.- par participant

**Vous recevrez ce document
À remplir en janvier 2025!**

Centre de la formation professionnelle
Bureau des Echanges Linguistiques

movetia

**DEMANDE DE SUBVENTION – MOVETIA – échange individuel national
(année scolaire 2023-2024)**

Formulaire en vue de l'obtention d'une subvention de l'agence nationale Movetia, programme « échange individuel national », pour un échange/sejour de 10 jours à une année dans une autre partie linguistique du canton/pays, conformément aux subventions pour Movetia.

Cité		Représentant légal	
Nom	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
Prénoms	<input type="text"/>	Prénoms	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>
NPA / Localité	<input type="text"/>	NPA / Localité	<input type="text"/>
N° de téléphone	<input type="text"/>	N° de téléphone	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> email	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> email	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
N° AVS	<input type="text"/>	N° AVS	<input type="text"/>

Ecole fréquentée durant l'immersion et lieu d'accueil (logement)			
Nom de l'école	<input type="text"/>	Lieu d'accueil en immersion	<input type="text"/>
Titulaire	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>
Dates de début et de fin	<input type="text"/>	NPA/Localité	<input type="text"/>

Coordonnées bancaires ou postales			
N° IBAN	<input type="text"/>	Titulaire du compte	<input type="text"/>
Banque/Adresse	<input type="text"/>	Lieu de naissance du titulaire du compte	<input type="text"/>

Lieu et date :

Signature du représentant légal :
La signature manuscrite est obligatoire.

Le BSL confirme que l'éleve cité ci-dessus effectue ou a effectué un échange individuel national :

Signature personne autorisée :		Signature personne autorisée :	
Titulaire n° :	<input type="text"/>	Vice titulaire :	<input type="text"/>
Date :	<input type="text"/>	Lieu de naissance :	<input type="text"/>
Signature :	<input type="text"/>	Vice n° :	<input type="text"/>

Compte	Centre de coûts	N° ordre / produit	Montant
3637.000	6200	414451	

Centre des Echanges Linguistiques, Place de la Plaine 1, CP-071, 1500 Sion
Tel. 027 408 41 30, e-mail: ce@cefbv.ch



Bourses et prêts d'études

Des allocations peuvent être accordées pour les formations suivantes :

- la préparation à la formation, à la condition qu'elle débute après l'achèvement de la scolarité obligatoire;
- **la fréquentation d'une classe de l'enseignement secondaire I dans une autre région linguistique ou d'une structure sport-arts-formation;**
- l'apprentissage;
- la formation secondaire du deuxième degré;
- la formation tertiaire;
- les deuxièmes formations et la formation continue;
- toute formation complémentaire permettant la réinsertion ou la réorientation professionnelle ou l'accès à un niveau plus élevé.

Plus d'informations sous www.vs.ch/fr/web/saajf/allocations-de-formation



1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile et frais
8. **Elève en immersion**
9. Après l'année d'immersion



Statut d'élève en immersion

- Un entretien d'évaluation peut remplacer la notation chiffrée du 1er semestre: **rencontre avec le titulaire entre novembre et janvier!**
- Dans le livret scolaire est annoté : «élève en immersion linguistique».
- Pour la promotion, les dispositions identiques à celles des autres élèves sont appliquées.



Branches à niveaux

Quelques particularités pour les niveaux:

- Le français → niveau I pour tous
- L'allemand → niveau II pour tous et Stütz

→ Les élèves en immersion peuvent être dispensés partiellement de l'enseignement du français pour approfondir leurs compétences en allemand ou effectuer un travail aux objectifs individualisés.

Après son année en immersion, l'élève suit systématiquement les cours d'allemand en **niveau 1**.



Niveau de langue

Un test de langue de niveau B1 ou B2 sera proposé à votre enfant au 2^e semestre, nous l'encourageons à le faire!

Avril-mai 2025



En réussissant l'examen **Zertifikat Deutsch für Jugendliche** (telc Deutsch B1) le/la participant/e a prouvé qu'il/elle est capable de :

- comprendre des textes variés;
- s'exprimer à leur sujet aussi bien oralement que par écrit;
- s'affirmer linguistiquement dans toutes les situations importantes de la vie quotidienne ou professionnelle;
- comprendre et participer aux conversations dans la vie privée ainsi que professionnelle.



Rencontre des enseignants



- Notes / conserver celles du 1er semestre
- Difficultés
- Après l'année en immersion
- Demander éventuellement plus de temps pour l'entretien, présence d'un traducteur
- Examens de fin d'année (1/5 de la note finale)
- ...

Que faire si vous rencontrez des difficultés?



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Parler / Echanger – le plus vite possible

- ✓ Aux parents
- ✓ A un enseignant de branche
- Au professeur d'allemand
- ✓ Au titulaire
- ✓ Au Bureau des Echanges Linguistiques
Sandra Schneider
- ✓ ...





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

L'intégration



#133193545



Et...

... pourquoi, en plus de s'intégrer en classe et avec ses camarades, ne pas s'inscrire à un club sportif ou culturel de la région?





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Vacances

bonnes
VACANCES!

2024 - 2025							
	Schulbeginn Rentrée	Herbst Automne	Weihnachten Noël	Sportferien Carnaval	Ostern Pâques	Maiferien Ascension	Schulschluss Fin
Oberwallis Tal	19. 08.	11. - 28. 10.	20. 12. - 6. 01.	21. 2. - 10. 03.	17. - 22. 04.	09. - 19. 05.	27. 06.
Oberwallis Tourismus	19. 08.	11. - 28. 10.	20. 12. - 6. 01.	28. 2. - 10. 03.	17. - 22. 04.	02. - 19. 05.	27. 06.
Valais francophone	19. 08.	16. - 28. 10.	20. 12. - 6. 01.	28. 2. - 10. 03.	17. - 28. 04.	28. 05. - 02. 06.	18. 06.



[https://cana19.](https://cana19)



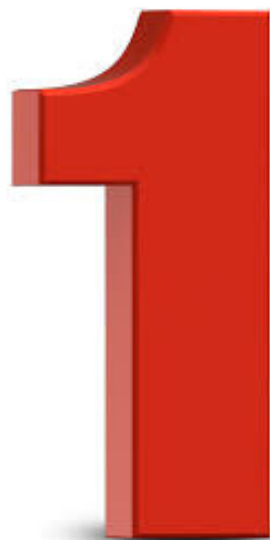


1. Bien terminer l'année scolaire 2023-2024
2. Visiter la nouvelle école
3. Déplacement maison – école
4. Temps de midi
5. Famille d'accueil
6. Préparation personnelle
7. Commune de domicile
8. Elève en immersion
9. **Après l'année d'immersion**



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Une 2^e année en immersion





Accès au collège après la 10 ou 11CO

Après la 10CO	Après la 11CO
Lycée-collège (maturité gymnasiale)	
4 niveaux I dont 3 \geq 4,5 et 1 \geq 4 Moyenne générale \geq 4,5	
	3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I \geq 4) 1 niveau II \geq 5



Après la 11CO

Après la 11CO : diplôme de CO obtenu plus :		
Maturités professionnelles intégrées (MP1), Ecoles des métiers	Écoles de culture générale avec Maturité spécialisée	Maturités professionnelles post-CFC (MP2)
4 niveaux I (dont 3 \geq 4)		<p>CFC obtenu, plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit remplir les conditions de fin de 11CO (lignes 1 et 2, 3^e colonne) ; - soit réussir un examen d'admission fixé par le Département portant au minimum sur les branches français, allemand, maths; un cours préparatoire peut être proposé en vue de l'examen d'admission ; - soit admission sur dossier par la direction, tenant compte des résultats obtenus au CFC et/ou dans d'autres formations. <p>* Des conditions particulières régissent l'admission dans l'orientation « Économie et services », type Économie.</p>
3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I \geq 4) 1 niveau II \geq 4,5		
2 niveaux I et 2 niveaux II 2 niveaux I \geq 4 1 niveau II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	2 niveaux I et 2 niveaux II (dont 1 niveau I \geq 4) 1 niveau II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	
1 niveau I et 3 niveaux II 1 niveau I \geq 4 2 niveaux II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	1 niveau I et 3 niveaux II 2 niveaux II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	
4 niveaux II 3 niveaux II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5		



Evaluation / Promotion / Statut

- **Concernant l'admission au secondaire II (collège, ECCG, Ecole des Métiers) :**
 - ➔ règles cantonales.

Cependant, en allemand, le niveau 2 devient un niveau 1 et, pour les élèves de 10CO, la moyenne entre 4 et 4.4 est équivalente à un 4.5 (en allemand uniquement).
- **Pour les conditions d'admission en ECCG,** la moyenne annuelle de sciences obtenue en niveau 2 est considérée comme un niveau 1.

L'élève commence cette branche au CO d'immersion dans le même niveau que l'année précédente.



Ecole préprofessionnelle (EPP)

On peut également accéder aux maturités pro intégrées à l'apprentissage, à l'Ecole des Métiers, à l'Ecole de commerce ou à l'Ecole de Culture Générale après l'EPP.

Conditions :

- ✓ année à l'EPP réussie (certificat)
- ✓ moyenne de 4,8 dans le premier groupe
- ✓ moyenne générale de 4,5



Ecoles du Sec II du Haut ou du Bas-Valais

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



lcp lycée
collège
planta





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Portes ouvertes des écoles





Pense-bête

- ✓ J'ai reçu la confirmation de l'école du Haut-Valais
- ✓ J'ai prévu la visite de l'école
- ✓ J'ai trouvé la famille d'accueil
- ✓ J'ai averti la commune
- ✓ J'ai consulté le plan de scolarité
- ✓ ...



Et enfin...

- ✓ Parler si possible uniquement dans la langue cible ;
- ✓ Parler dès le premier jour → partenaire tandem ;
- ✓ Engager la conversation ;
- ✓ Gêné? → La plupart des gens réagissent positivement lorsqu'ils remarquent que quelqu'un fait des efforts pour parler leur langue ;
- ✓ Écouter la radio / lire les journaux / réseaux sociaux ;
- ✓ Apprendre les verbes modaux à la 1^{ère} et 2^{ème} personne + infinitif
→ « J'aimerais apprendre... » ;
- ✓ Apprendre préalablement par cœur des phrases types ;
- ✓ Noter des phrases utiles sur des « pense-bêtes » ;
- ✓ Observer.

SEJOUR DANS LE HAUT-VALAIS



Améliore ton
allemand!

Ce séjour s'adresse aux
élèves de 7-8H et 9CO à
11CO

- du 20 au 29 juillet 2024 en internat
- cours d'allemand le matin
- activités culturelles et sportives l'après-midi
- encadrement optimal par des enseignants
- Sport-Resort Fiesch (VS)

+ de 45 ans d'expérience.

Inscriptions et infos sur WWW.valais-verl.ch

Komm
mit!





Nous sommes à votre disposition pour des compléments d'informations ; nous vous accompagnons tout au long de l'année scolaire en immersion.



sandra.schneider@admin.vs.ch

bel-bsa@admin.vs.ch

027 606 41 31

